

Réf: Dossier N° : 56894

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ELAN INTERIM COTE D'IVOIRE »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX VALLONS Lot 1529,
08 BP 1396 ABIDJAN 08**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08 Nov. 2018 reçus par Me AMOIKON BEUGRE GLADYS, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 19 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ELAN INTERIM COTE D'IVOIRE » .

Objet: le travail temporaire ; l'intérim sous toutes ses formes ; le recrutement et le placement de personnel ; la formation et la gestion de personnel ; le conseil en ressources humaines ; la sous-traitance de services ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles ou financières et plus généralement, toutes opérations financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, et susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

**Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX VALLONS Lot 1529,
08 BP 1396 ABIDJAN 08**

GERANT: Monsieur THIAME YUGO MBISSANE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29906 du 19/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26753 du 19/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

